
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 25 AOÛT 2026, À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Manon Beaudoin, membre de la communauté ayant une expertise en ressources humaines
Jessy Béland, membre représentant du personnel professionnel
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Nadine Gauthier, membre parent représentante le district 03
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien
Jacynthe Lebel, représentante du personnel enseignant
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 04
Mélissa Brisebois, membre parent représentant le district 02 – par TEAMS
MM. Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Ghislain Roberge, président et membre parent représentant le district 01
Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel – par TEAMS

Est toutefois absente :

- M^{me} Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles

Sont également présents :

- M^{me} Julie Paquet, directrice générale par intérim
M^{me} Suzie Francoeur, responsable de la gestion administrative
M^{me} Audrée Charrois, directrice par intérim des Services des ressources humaines
M. Charles Bégin, directeur des Services des ressources matérielles et du transport scolaire

Est toutefois absente :

- M^e Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Ouverture de la séance ;

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19 h 02.

1.2. Présences et vérification du quorum

Après vérification, monsieur Roberge indique que le quorum est atteint.

1.3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

En l'absence de Me Fortier, une secrétaire d'assemblée doit être désignée pour cette rencontre.

Résolution CA-26-052

Nomination d'un
secrétaire
d'assemblée

ATTENDU l'absence de la secrétaire générale;

ATTENDU que la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'une personne présente à la rencontre peut être nommée secrétaire d'assemblée;

Il est proposé par madame Véronique Caron et unanimement résolu de nommer madame Suzie Francoeur, secrétaire d'assemblée pour la présente rencontre.

Adopté

2. ELECTIONS A PRESIDENCE ET A LA VICE-PRÉSIDENCE

2.1. Nomination des officiers pour les élections

Un officier pour les élections doit être désigné pour la tenue des élections prévues à la présente séance.

Résolution CA-26-053

Nomination des
officiers pour les
élections

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que madame Suzie Francoeur agisse comme présidente d'élection et secrétaire d'élection pour les postes en nomination.

Adopté

2.2. Mode d'élection au conseil d'administration

Monsieur Ghislain Roberge fait la lecture de la procédure d'élection.

Résolution CA-26-054

Mode d'élection au
conseil
d'administration

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu que le mode d'élection à la présidence et à la vice-présidence du Conseil d'administration soit le suivant :

- Que l'on procède par mise en nomination des personnes éligibles sur proposition pour le poste disponible ;*
- Que les membres du conseil d'administration intéressés manifestent leur intérêt ;*
- Qu'un vote secret se tienne, s'il y a lieu ;*
- Qu'à chaque tour de scrutin, advenant l'égalité des voix, on procède par tirage au sort;*
- Qu'après trois tours de scrutin, advenant l'égalité des voix, on procède par tirage au sort;*
- Que le nombre de votes obtenus par chaque candidat ne soit pas dévoilé ;*
- Que les bulletins de vote soient détruits.*

Adopté

2.3. Élection à la présidence

Monsieur Ghislain Roberge indique qu'il y a lieu de procéder à la nomination du président du conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027.

**Résolution
CA-26-055**

Élection à la
présidence

Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu que Ghislain Roberge soit nommé président pour le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

2.4. Élection à la vice-présidence

Monsieur Ghislain Roberge indique qu'une nomination à la vice-présidence du conseil d'administration doit être effectuée pour l'année scolaire 2026-2027.

**Résolution
CA-26-056**

Élection à la vice-
présidence

Il est proposé par monsieur Ghislain Roberge et unanimement résolu que madame Nadine Gauthier soit nommée vice-présidente pour le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

3. POINTS COURANTS

3.1. Période de questions du public

Il n'y a aucune question du public.

3.2. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

3.3. Assermentations

Madame Julie Paquet, direction générale par intérim, procède à l'assermentation des membres du conseil, soit :

- Madame Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
- Madame Jacynthe Lebel, représentante du personnel enseignant
- Monsieur Ghislain Roberge, membre parent du district 01
- Madame Kim Beauregard-Lepage, membre parent du district 04
- Madame Nadine Gauthier, membre parent du district 03
- Madame Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles

Les assermentations de monsieur Charles Légaré-Lapointe et de madame Karen Campagna seront effectuées à la prochaine séance régulière du conseil d'administration.



3.4.Présentation et adoption de l’ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l’ordre du jour.

N°	Sujet
1.	Ouverture de la rencontre
	1.1 Ouverture de la séance
	1.2 Présences et vérification du quorum
	1.3 Nomination d’un secrétaire d’assemblée
2.	Élections à la présidence et à la vice-présidence
	2.1 Nomination des officiers d’élection
	2.2 Mode d’élection au conseil d’administration
	2.3 Élection à la présidence
	2.4 Élection à la vice-présidence
3.	Points courants
	3.1 Période de questions du public
	3.2 Correspondance
	3.3 Assermentations
	3.4 Présentation et adoption de l’ordre du jour
	3.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2026
	3.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2026
4.	Résolutions du 25 août 2026
	4.1 Plan d’effectifs du personnel professionnel 2026-2027
	4.2 Démolition et reconstruction du Centre de formation générale Le Retour
	4.3 Agrandissement du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et construction d’une résidence étudiante
	4.4 Reconstruction d’une section de l’école du Maillon, pavillon de Ste-Germaine-Boulé
5.	Points d’information
	5.1 Comités du C.A.
	5.2 Dépôt du document de gestion Règlement sur le fonctionnement du conseil d’administration et de ses comités (700,200)
	5.3 Tableau et graphiques – demande de choix d’école
6.	Rapport de la direction générale par intérim
7.	Huis clos
	7.1 Ouverture du huis clos
	7.2 Fermeture du huis clos
8.	Levée de la séance

**Résolution
CA-26-057**

Adoption de l’ordre
du jour de la séance
ordinaire

*Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu que
l’ordre du jour de la séance ordinaire du 25 août 2026 soit accepté
tel quel.*

Adopté

3.5.Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2026

Monsieur Ghislain Roberge demande aux membres s’ils ont des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 15 juin 2026. Madame Kim Beauregard indique avoir transmis des demandes de correction par courriel et confirme que celles-ci ont été apportées au document.

**Résolution
CA-26-058**

Adoption du procès-
verbal de la séance
ordinaire du 15 juin
2026

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement
résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2026
soit adopté tel quel.*

Adopté

3.6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2026

Monsieur Ghislain Roberge demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la séance extraordinaire. Aucune modification n'est proposée.

Résolution

CA-26-059

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2026

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2026 soit adopté tel quel.

Adopté

4. RÉSOLUTIONS DU 25 AOÛT 2026

4.1. Plan d'effectifs du personnel professionnel

Madame Audrée Charrois présente les modifications apportées au document concernant le personnel professionnel. Elle informe également les membres des postes à pourvoir en enseignement ainsi que des contrats restant à attribuer. Les membres expriment une préoccupation quant à la pénurie de personnel et aux difficultés de recrutement qui en découlent.

Résolution

CA-26-060

Plan d'effectifs du personnel professionnel

*ATTENDU que le document de gestion « Plan d'effectifs du personnel professionnel, année scolaire 2026-2027 » a été révisé ;
ATTENDU que le document de gestion « Plan d'effectifs du personnel professionnel, année scolaire 2026-2027 » a fait l'objet des consultations suivantes :*

- *Comité de relation de travail le 1er juin 2026 ;*

ATTENDU que le « Plan d'effectifs du personnel professionnel, année scolaire 2026-2027 », a été présenté au conseil d'administration ce jour ;

Il est proposé par madame Jacynthe Lebel et unanimement résolu que le document « Plan d'effectifs du personnel professionnel, année scolaire 2026-2027 » soit adopté tel que présenté ;

Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document « Plan d'effectifs du personnel professionnel 2026-2027 » soit adopté tel que présenté et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4.2. Démolition et reconstruction du Centre de formation générale Le Retour

Monsieur Charles Bégin informe les membres du conseil d'administration des projets de construction et de reconstruction. Il explique que les résolutions sont transmises annuellement au ministère et reconduites au besoin. Compte tenu du volume élevé de demandes, aucune confirmation quant à l'acceptation ou à l'échéancier des projets n'a encore été reçue.

Résolution

CA-26-061

Démolition et
reconstruction du
Centre de formation
générale Le Retour

ATTENDU que la précédente demande n'a pas fait l'objet d'un financement au PQI 26-27 et qu'il faut redéposer le projet chaque année, suite à un non-financement ;

ATTENDU que l'indice de vétusté de l'immeuble est de 39,7 % et l'indice d'état gouvernemental (IEG) est de « E » ;

ATTENDU QUE les besoins d'espace du CFGA pour dispenser les services aux élèves sont nécessaires ;

Il est proposé par madame Véronique Caron et unanimement résolu de mandater monsieur Charles Bégin afin de redéposer le projet de démolition et de reconstruction du Centre de formation générale Le Retour du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

4.3. Agrandissement du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et construction d'une résidence étudiante

Monsieur Bégin présente le projet.

Résolution

CA-26-062

Agrandissement du
Centre de formation
professionnelle Lac-
Abitibi et
construction d'une
résidence étudiante

ATTENDU que la précédente demande n'a pas fait l'objet d'un financement au PQI 26-27 et qu'il faut redéposer le projet chaque année suite à un non-financement ;

ATTENDU que les besoins d'espace pour la formation professionnelle pour son offre de cours sont insuffisants ;

ATTENDU que la pénurie de logements pour les étudiants lors de leur parcours académique est une problématique ;

Il est proposé par madame Josiane Vigneault et unanimement résolu de mandater monsieur Charles Bégin afin de redéposer le projet pour l'agrandissement du centre de formation professionnelle et la construction d'une résidence étudiante de 28 chambres pour le compte du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté



4.4. Reconstruction d'une section de l'école du Maillon pavillon de Ste-Germaine-Boulé

Monsieur Charles Bégin présente l'état du bâtiment de l'école de Boulé. Des infiltrations d'eau ont nécessité une expertise. Les résultats indiquent notamment des travaux majeurs à la fondation, au pied des murs de soutènement. Le rapport MLS conclut au maintien du bâtiment et au remplacement des composantes défectueuses.

Résolution CA-26-063

Reconstruction d'une
section de l'école du
Maillon, pavillon de
Ste-Germaine-Boulé

Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi a octroyé, à la firme MLS Architecte et à la firme d'ingénierie EXP, un mandat qui visait principalement à réaliser une évaluation complète du pavillon afin de déterminer l'état actuel du bâtiment de son pavillon de Ste-Germaine-Boulé et d'identifier les composantes défectueuses susceptibles de compromettre la sécurité des lieux.

Les travaux se sont conclus par l'émission d'un énoncé d'envergure pour le maintien d'actif. La conclusion de ce rapport mentionne que la meilleure solution pour le Centre de services scolaire consiste à planifier le remplacement de la phase 1 (1950) du bâtiment par une nouvelle construction.

Il est également mentionné que les investissements requis pour prolonger la vie utile de l'infrastructure existante demeurent élevés, sans garantir une performance optimale ni une durabilité à long terme. En revanche, une nouvelle construction offrirait un bâtiment moderne et conforme aux normes actuelles, tout en permettant des économies substantielles grâce à une meilleure efficacité énergétique et des coûts d'entretien réduits.

Cette approche assurerait également un environnement d'apprentissage sécuritaire, accessible et adapté aux besoins éducatifs contemporains, consolidant ainsi une gestion des ressources financières et opérationnelles plus durables.

Il est proposé par madame Nadine Gauthier et unanimement résolu de mandater monsieur Charles Bégin afin de déposer le projet pour la reconstruction d'une section de l'École du Maillon, pavillon de Ste-Germaine-Boulé pour le compte du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

5. POINTS D'INFORMATION

5.1. Comités du C.A.

Madame Paquet explique que plusieurs comités relèvent du conseil d'administration et qu'il est nécessaire de déterminer quels membres y siégeront.

Voici les comités et les membres du conseil d'administration qui y siégeront pour la prochaine année :

Comité de gouvernance et d'éthique : Monsieur Ghislain Roberge, monsieur Daniel Forest et monsieur Charles Légaré-Lapointe.

Comité de vérification : Monsieur Ghislain Roberge et madame Véronique Caron.

Comité des ressources humaines : Monsieur Ghislain Roberge, madame Manon Beaudoin et madame Nadine Gauthier.

Comité de transport : Monsieur Ghislain Roberge et madame Kim Beauregard-Lepage.

5.2. Dépôt du document de gestion Règlement sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités (700,200)

Madame Paquet dépose le document 700,200 « Règlement sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités » pour consultation. Il sera adopté à la prochaine séance régulière.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Madame Paquet fait le point sur la rentrée scolaire. Elle souligne que l'accueil des cadres et des directions a débuté au début du mois d'août. Une journée et demie de préparation a été consacrée aux directions d'établissement, favorisant des rencontres et des échanges constructifs. Elle précise que celles-ci sont également accompagnées par les directions de service dans le cadre de la rentrée.

Elle rappelle l'importance des valeurs organisationnelles, soit le respect, la cohérence, l'engagement et la confidentialité. Elle souligne également l'importance de la transparence et de nommer clairement les choses. À titre de directrice générale par intérim, elle réitère son engagement à exercer ses fonctions de bonne foi, dans l'intérêt de l'organisation.

Madame Paquet informe les membres du conseil de la fermeture du service de garde de Poularies en raison du manque d'inscriptions. Les élèves peuvent utiliser le service de garde de Macamic.

Elle présente également le portrait de gestion des postes de direction d'école et fait état de certaines problématiques liées aux travaux en cours dans les écoles.

7. HUIS CLOS

7.1. OUVERTURE DU HUIS CLOS

Résolution

CA-26-064

Ouverture du huis
clos

*Il est proposé par monsieur Ghislain Roberge et unanimement résolu
de procéder à la l'ouverture du huis clos à 20 h 30.*

Adopté

7.2. FERMETURE DU HUIS CLOS

Résolution

CA-26-065

Fermeture du huis
clos

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement
résolu de procéder à la levée du huis clos à 20 h 52.*

Adopté



8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution

CA-25-066

Levée de la séance

*Il est proposé par monsieur Charles Légaré-Lapointe et
unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.*

La séance se termine à 20 h 53.

Adopté

Monsieur Ghislain Roberge
Président du Conseil d'administration

Madame Suzie Francoeur
Secrétaire d'assemblée